

# ACTION URGENTE

## OMAN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ RISQUE LA TORTURE

**Saeed Jaddad, défenseur omanais des droits humains, est détenu au secret depuis le 10 décembre, date à laquelle il a été arrêté dans la ville de Salalah. Il s'agit peut-être d'un prisonnier d'opinion, détenu pour avoir exercé pacifiquement son droit à la liberté d'expression.**

**Saeed Jaddad** a été arrêté après que les forces de sécurité ont effectué une descente à son domicile de Salalah, dans la province du Dhofar, le 10 décembre à 21 heures. Des agents ont procédé à une perquisition, au cours de laquelle ils ont saisi son téléphone portable et ses ordinateurs. Ils n'ont pas indiqué à ses proches la raison de son interpellation ni l'endroit où ils l'emmenaient. Sa famille a demandé à maintes reprises aux autorités où il se trouvait, mais elle n'a obtenu aucune information.

Saeed Jaddad, 48 ans, souffre d'hypertension et de problèmes cardiaques pour lesquels des médecins lui ont prescrit un traitement spécial, qu'il n'a pas emporté au moment de son arrestation.

Il n'a pas été autorisé à quitter Oman le 31 octobre. Il s'apprêtait à partir pour Istanbul depuis l'aéroport international de Salalah lorsque des agents de l'immigration lui ont signifié qu'il était frappé d'une interdiction de voyager depuis juillet 2014 et ont confisqué son passeport.

### DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités omanaises de révéler immédiatement où se trouve Saeed Jaddad et les raisons exactes de sa détention ;
- appelez-les à relâcher cet homme immédiatement et sans condition, s'il n'est détenu que pour avoir exercé de façon pacifique son droit à la liberté d'expression, ou à l'inculper d'une infraction dûment reconnue par la loi et de le juger dans le cadre d'une procédure conforme aux normes internationales d'équité des procès ;
- priez-les instamment de veiller à ce qu'il soit protégé de la torture et de toute autre forme de mauvais traitement, et à ce qu'il puisse prendre les médicaments dont il a besoin.

### ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JANVIER 2015 À :

Chef de l'État et Premier ministre  
His Majesty Sultan Qaboos bin Sa'id  
Diwan of the Royal Court  
The Palace, Muscat 113  
Oman

Fax : +968 24 735 375

**Formule d'appel : Your Majesty, / Sire**  
**(Votre Majesté, dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur  
His Excellency Hamoud bin Faisal bin  
Said Al Busaidi  
Minister of the Interior  
Ministry of Interior  
PO Box 127, Ruwi 112, Muscat  
Oman

**Formule d'appel : Your Excellency, /**  
**Monsieur le Ministre,**

### Copies à :

Président de la Commission nationale  
des droits humains  
Mr Mohammed bin Abdullah Al Riyami  
P.O. Box 29, Postal Code: 103  
Bareq A' Shati  
Muscat, Oman  
Fax : +968 24 648 801

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques d'Oman dans votre pays (adresse/s à compléter) :**  
nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## OMAN. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS ARRÊTÉ RISQUE LA TORTURE

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Saeed Jaddad est un homme d'affaires. Il appelle de ses vœux une réforme politique et sociale à Oman par l'intermédiaire de son blog, accessible uniquement sur invitation, et de Facebook.

Il a été arrêté à plusieurs reprises. En décembre 2011, il a participé à des manifestations en faveur de la démocratie à Dhofar, dans le sud d'Oman. Arrêté le 14 janvier 2013, il a été détenu pendant six mois, dont huit jours à l'isolement. Il a été libéré fin juin 2013, avec l'interdiction de publier des articles dans des médias nationaux, et les autorités ont tenté de faire pression sur lui afin qu'il renonce par écrit à ses activités en faveur de la réforme et des droits humains. Le mois suivant, il a été harcelé et a subi des manœuvres d'intimidation.

En août 2013, il a été inculpé d'« atteinte au statut et au prestige de l'État » parce qu'il avait prôné une réforme politique et sociale et s'était entretenu avec des membres du Parlement européen. Bien qu'il n'ait jamais été jugé, les autorités pourraient s'appuyer sur des accusations de longue date pour ordonner son inculpation en raison de ses activités pacifiques.

Amnesty International a recueilli des informations sur des cas de détention prolongée arbitraire et au secret constatés à Oman en 2013 et 2014. Des cas de torture et d'autres formes de mauvais traitements, infligées par des agents de la sûreté de l'État à des personnes détenues, ont également été signalés. Des militants et des personnes critiques envers le gouvernement ont été soumis à des violations de leurs droits fondamentaux. Ils ont notamment été frappés, ils ont eu la tête recouverte d'une cagoule et ils ont été soumis à des simulacres d'exécution, privés de sommeil et détenus à l'isolement pendant des périodes prolongées.

Ces dernières années, Amnesty International a eu connaissance de cas où la police a fait un usage injustifié et excessif de la force contre des manifestants pacifiques, d'arrestations dans le cadre de manifestations de grande ampleur, de restrictions arbitraires de la liberté d'expression et de lois et pratiques discriminatoires.

En janvier 2014, Oman a ratifié l'Accord de sécurité intérieure du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Bien que cela ne se soit pas encore manifesté dans les faits, les dispositions de ce texte devraient mettre à mal la liberté d'expression dans les pays du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar). En août, le gouvernement a publié un décret-loi relatif à la citoyenneté, qui doit entrer en vigueur en février 2015. Ce texte permettra aux autorités de déchoir des ressortissants omanais de leur citoyenneté et des droits y afférents s'il s'avère qu'ils appartiennent à un groupe considéré comme défendant des principes ou des croyances qui n'agissent pas « au mieux de l'intérêt » d'Oman. Les pouvoirs publics pourront ainsi retirer leur nationalité à ceux qui les critiqueront et les expulser.

Nom : Saeed Jaddad  
Homme